

**Le consommateur :**

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Ville : .....

Mail : .....

Tél : .....

**Le contrat**

\*Le présent contrat règle les modalités de la vente de poulets entre :

La productrice : Anicia Marchand-La Bresse-44210 Pornic et le consommateur de l'AMAP de LA PLAINE SUR MER

\*Le contrat prend effet en novembre 2021 et se termine en avril 2022

\*Un adhérent peut céder son contrat à un tiers de son choix. Aucun remboursement ne sera effectué

\*les modifications de commande en cours de contrat sont possibles, pour cela vous devez me le signaler par mail et mettre le référent en copie avant le vendredi (midi maximum) la semaine précédant la livraison.

**Les produits**

\*poulets certifiés bio, élevés en moyenne plus de 91 jours.

\*prix : poulet entier 9,90€/kg//filets par paquet de 2 sous vide 26€/kg//cuisses par paquet de 2 sous vide 16.50€/kg//ailes (vrac) 2.50€/kg//abats (vrac) 4.50€/kg

**Les distributions**

\*fréquence toutes les 4 semaines soit environ 1 distribution par mois.

**Dates prévisionnelles de distribution : 16 novembre, 14 décembre, 21 décembre (volailles de Noël), 18 janvier, 22 février, 22 mars, 19 avril.**

\*En cas d'impossibilité pour retirer la commande, s'arranger avec une tierce personne, qui peut ne pas être de l'AMAP.

**\*Toute commande oubliée ne sera ni remboursée, ni récupérable après la distribution.**

**Engagement réciproque**

\*Le producteur s'engage à fournir des poulets certifiés biologique.

\*Le **souscripteur** reconnaît avoir pris connaissance de la charte des AMAP (disponible sur le site de l'AMAP) et **s'engage à accepter les aléas de la production dont la variation du poids des poulets.**

**Commande et modalités de paiement**

\*le montant minimum de commande pour un contrat est de 60€.

\* les soldes débiteurs seront à régulariser suivant la consommation de l'amapien : soit en cours de contrat ou lors de la dernière livraison.

\*A la fin du contrat si le solde est créditeur, il sera reporté sur le contrat suivant. Si l'amapien souhaite arrêter son contrat le solde sera à utiliser en totalité dans un délai de 6 mois après la fin de son contrat. Aucun remboursement ne sera effectué.

\*Etalement du paiement si besoin : 1, 2 ou 3 chèques, datés du jour de la signature du contrat.

\*Les chèques seront libellés à l'ordre de Marchand Anicia/Le champs des oiseaux.

\*Les chèques seront débités en début de mois : novembre, janvier, mars.

NOM : .....

Solde contrat : .....

	Petit (15€)	Dodu (20€)	Filets+cuisses (20€)	Filets ou cuisses (20€)	Ailes (8 pour 1kg )	Abats (foies/cœurs ou gésiers)	Total par livraison	Total contrat
16 novembre								
14 décembre								
18 janvier								
22 février								
22 mars								
19 avril								

Fait à .....

Le .....

La productrice

Le consommateur : Nom : .....

La productrice : Anicia Marchand Le Champ des oiseaux La Bresse 44210 Pornic

Tél : 06 38 80 85 44 Email : [contact@le-champs-des-oiseaux.fr](mailto:contact@le-champs-des-oiseaux.fr)

Les référentes : Mylène Varnier

[mylene.amap44770@gmail.com](mailto:mylene.amap44770@gmail.com) et Thérèse Couedel